

ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING POUR L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION "LES MÉTIERS DE L'ART", PARIS, MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS, JEUDI 27 NOVEMBRE 1980

27 NOVEMBER 1980 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Messieurs les ministres,

- monsieur le président,

- monsieur le commissaire général de l'exposition,

- messieurs les parlementaires qui vous intéressez aux métiers d'art, mesdames, messieurs et mesdemoiselles les artisans d'art,

- S'il y a bien une manifestation à laquelle il est agréable au Président de la République de se rendre, c'est une manifestation où s'expriment pleinement les qualités françaises. Et je vous félicite, vous, monsieur le Président et vous, monsieur le commissaire général, d'avoir fait de cette exposition un exemple à cet égard.

- J'ai été très vivement frappé - je suis sûr que ceux qui m'accompagnaient l'ont été de la même manière - par la qualité, l'invention, la sensibilité des oeuvres de l'artisanat d'art français.

- Lorsqu'on vient inaugurer une exposition, on ne sait pas à l'avance, bien entendu, ce qu'on y verra.

Bien que j'aie feuilleté hier le catalogue, je peux vous dire que ce que j'ai vu ici m'a profondément impressionné par sa qualité. Cette qualité, qui est marquée par l'inspiration de toutes nos provinces, qui est marquée par la variété de tous les métiers d'art et en même temps par l'intelligent rapprochement entre les périodes créatrices.

Je sais d'ailleurs que la sélection a été difficile puisque vous n'avez retenu, je crois, que quelques centaines d'oeuvres et que derrière les élus, comme toujours d'ailleurs, se pressent beaucoup d'appelés, dont les talents étaient pourtant très grands et qui pourront j'espère figurer dans les expositions à venir, je vous en dirai un mot tout à l'heure.

- Nous savons aussi qu'il faut à la fois peu de choses et beaucoup de choses pour qu'un objet devienne une oeuvre d'art. Car je dirai que tout objet issu de la main de l'homme quel qu'il soit, est toujours à la frontière de l'oeuvre d'art. Il faut le pousser un tout petit peu pour que la lumière dont il s'éclaire lui donne la dimension artistique.

- Il suffit parfois même de changer le regard, sans changer l'objet, il faut avoir une certaine manière de regarder tous les objets, façonnés par la main de l'homme. Cette manière de le regarder suffit à en faire une oeuvre d'art. Et votre regard, M. MATHEY, a été particulièrement acéré, puisque vous avez su, en effet, discerner la qualité des hommes.

Je voudrais vous présenter mes réflexions très brièvement, après cette visite, sur deux thèmes. Premier thème : cette exposition révèle la richesse et l'unité de l'artisanat d'art français. Et deuxième réflexion : elle doit nous aider - et c'était d'ailleurs son objet lorsque nous avons décidé, il y a deux ans, de l'envisager - elle doit nous aider à prendre conscience du rôle joué par ces métiers dans notre société présente, et je le souhaite, dans notre société future. D'abord, ce que nous avons vu constitue la preuve la plus éloquente de la valeur de notre artisanat d'art. "Métiers de l'art" - après une longue discussion sémantique, car on était parti de "métiers d'art", ce qui a provoqué, bien entendu, une vive polémique et on a abouti à "métiers de l'art" -, "métiers de l'art", donc montre, en cette année du patrimoine, qu'il faut ajouter aux richesses considérables de la France, aux richesses merveilleuses de la France, les capacités de réalisation et d'invention des artisans d'art français. Il y a, à l'heure actuelle, à Paris, sans peut-être que l'on s'en doute, deux pôles. Le pôle du Grand Palais avec l'exposition sur l'enrichissement du patrimoine français et sur tout ce que la France a pu acquérir au cours des dernières années pour protéger les oeuvres d'art du passé, de la dispersion, de l'exil et de la destruction. Et puis le deuxième pôle c'est ici, aux Arts décoratifs, monsieur le président, la présentation de la capacité de création et d'invention des artisans d'art français.

Et ces capacités constituent une véritable réserve d'oeuvres et de chefs-d'oeuvres qu'il faut désormais compter dans notre patrimoine commun. Vous savez, on vous l'a dit souvent, que les Japonais assimilent les plus grands de leurs artisans à des éléments de la richesse nationale : ils leur donnent un

statut particulier qu'ils désignent par le beau non de "Trésor national vivant".

- Je ne propose pas, bien entendu, monsieur le ministre de la Culture, que vous transformiez ou que vous classiez comme monuments historiques les artisans d'art qui sont réunis ici, mais je souhaite que cette exposition fasse progresser l'idée qu'ils font partie de notre patrimoine humain le plus essentiel.

- Ce que je viens de voir me prouve d'ailleurs que beaucoup d'entre vous méritent ou mériteront ce titre. Et c'est le cas en particulier des huit grands prix du Président de la République que j'ai remis dans le passé et dont j'ai retrouvé d'ailleurs ici et là les attributaires et de M. Jacques LENFANT, auquel j'aurai le plaisir de remettre devant vous le grand prix de 1980.

Cette constance dans la qualité confirme une autre caractéristique de l'artisanat d'art français, qui est son unité, et vous y avez fait allusion, M. BORDAZ, tout à l'heure.

- Il y a continuité entre l'artisanat d'hier et l'artisanat d'aujourd'hui, et certains d'entre vous, d'ailleurs, recherchent systématiquement l'utilisation des mêmes instruments, des mêmes techniques, des mêmes supports matériels. Et il y a également continuité entre les métiers traditionnels et l'artisanat de création.

- Car ces métiers, tous vos métiers, ont les mêmes caractéristiques fondamentales : le goût individuel de l'artiste dans la conception de son oeuvre, le rôle irremplaçable et d'ailleurs mystérieux de sa main dans la réalisation, et l'exigence souvent harassante de la perfection à l'égard du travail accompli.

- Et je me réjouis que cette exposition ait pour la première fois, en France depuis longtemps, provoqué la rencontre bien plus que la simple juxtaposition, de ces métiers. Et d'avoir ainsi rapproché tous ceux qui voient dans l'objet artisanal de qualité non pas un élément d'une catégorie déterminée, non pas une branche d'une sorte de corporatisme, mais la conjugaison d'un effort créateur venu de notre culture et de nos valeurs spirituelles et d'une technique manuelle à la fois accomplie et en constante invention. J'en viens maintenant à la signification de cette exposition. Pourquoi l'avoir voulue, pourquoi l'avoir faite ?

- Elle constitue un hommage qui est rendu - mais qui était nécessaire - au rôle de l'artisanat d'art dans notre société. Car il faut tout de même se souvenir qu'il y a encore quelques années, l'atmosphère, qui régnait dans le monde de l'artisanat d'art en France, était une atmosphère proche du désespoir. Désespoir qui tenait à deux éléments : d'abord le sentiment d'une sorte de condamnation par l'évolution fondamentale des temps modernes, industrialisation, production de masse, excès et dérèglement de la société de consommation. Et en même temps indifférence au mieux des pouvoirs publics.

- Et il était essentiel, au contraire, de montrer que le rôle des métiers d'art dans notre société est un rôle fondamental et qui loin de s'affaiblir est appelé, je crois, à s'accroître beaucoup.

- Dans le monde contemporain, la place de la production industrielle est telle - et la diffusion des techniques est si rapide - que, si l'on n'y faisait pas attention, toutes les nations industrielles verraient se dissoudre progressivement leur identité dans des modèles identiques et uniformes de productions et de consommations. A un moment où les populations du monde aspirent, au contraire, au développement de leur identité culturelle, il y aurait une contradiction évidente entre cette aspiration et l'homogénéisation universelle de tous les biens produits et consommés.

Les artisans d'art ont une autre responsabilité vis-à-vis de nos contemporains. Et une responsabilité qui n'est pas toujours perçue par chacune ou chacun d'entre eux car elle s'exerce de manière collective. Et cette responsabilité c'est que ce que vous faites engage le jugement que la postérité portera sur notre époque.

- Il n'existe pas, à l'heure actuelle, - et je crois que c'est heureux - d'art officiel en France. C'est donc de vos qualités, de vos choix, de vos préférences que dépend l'image que les générations futures auront de la valeur créatrice de cette fin du XXème siècle français. Et il est frappant de voir comme à cet égard le temps passe vite et comme l'identité des époques apparaît quelques dizaines d'années après qu'elles se soient achevées. Nous voyions tout à l'heure en nous promenant dans l'exposition, que l'identité de la fin du XIXème siècle, que l'identité de l'immédiat après la première guerre mondiale est déjà très fortement marquée. Il y aura donc une identité de la création artistique française de la fin du XXème siècle. Quelle identité ? Celle que vous définirez vous-mêmes.

- Cette image, naturellement, comme toujours, ne nous apparaît pas, car dans le foisonnement inventif qui nous entoure, elle se brouille à nos yeux : elle se compose de trop d'éléments divers et par une sorte

de myopie, nous la regardons de trop près. Mais ses contours se dégageront progressivement, au fil des jugements, au fil des critiques, au fil de la sélection des œuvres, et il y aura donc un art français de la fin du XX^{ème} siècle.

Vous savez que cette exposition sera suivie, tous les deux ans, d'une autre, alternativement tenue en province et à Paris. Et donc la prochaine se tiendra en province.

- J'espère que de cette suite de manifestations, sortira l'expression des tendances artistiques de cette fin du XX^{ème} siècle. Et que, peu à peu, et vous le verrez les uns et les autres, de ces tendances jaillira "le style". Je ne veux pas dire qu'il faille imposer ou définir un style de la fin du XX^{ème} siècle, ce que je veux dire c'est que le temps décidera du style. Il retiendra de ce que vous avez fait les lignes essentielles, les préférences fondamentales et alors que nous n'aurons pas imposé un style, il y aura tout de même une expression artistique de cette époque dont vous êtes les artisans.

A tous ces titres, les artisans d'art ont droit à la sollicitude de l'Etat. Et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes préoccupés, avec le Gouvernement, depuis 1975, de définir une politique qui assure le renouveau de ce secteur. Cette politique est naturellement d'application collective, elle rassemble les membres du Gouvernement et un certain nombre d'organismes dont j'aperçois ici les dirigeants qui se préoccupent directement de l'aide aux métiers d'art. Vous savez qu'environ 80 mesures ont été décidées en faveur de l'artisanat d'art. Et je n'en citerai, à titre d'exemple, qu'une seule, mais essentielle, c'est le rôle de la commande publique.

- Cette commande publique qui est au bon sens du terme, un mécénat collectif. Entre 1978 et 1980, le montant des commandes de l'Etat aux artisans d'art, sera passé de 28 millions de francs à 39 millions de francs. Et l'ensemble des politiques suivies à cet égard, programme pluri-annuel de protection du patrimoine, l'extension du prélèvement de 1 % sur les dépenses publiques de construction à de nouveaux types de construction, la loi-programme sur les musées, vont donner une nouvelle impulsion dans ce domaine.

- Je demande au ministre de la culture de s'assurer que l'emploi de ces sommes ne sera pas à l'origine d'à-coups, faisant alterner les périodes de commande importantes et des périodes dépressives dans l'activité de l'artisanat d'art, mais seront, au contraire, la source d'une activité importante et régulière pour les nombreux métiers qui sont concernés et notamment, bien entendu, pour les plus fragiles d'entre eux.

Pour ce qui reste à faire, je pense que trois directions peuvent être explorées et j'en ajouterai une quatrième.

- La première c'est la diffusion des produits de l'artisanat d'art français. Car ces produits doivent être connus, doivent être diffusés, doivent être acquis par des collectionneurs français ou étrangers, et donc il faut développer les contacts entre les artisans et les différents publics possibles.

- Deuxième direction, c'est la promotion des métiers d'art. Je souhaite donc, monsieur le ministre de la Culture, monsieur le président, et monsieur le conservateur, que le musée des Arts décoratifs puisse être mis en mesure de reprendre ses achats d'objets d'art contemporains. Il y a là naturellement un problème de financement, mais auquel je crois qu'une solution peut être trouvée à partir de l'année prochaine.

- Je voudrais également, monsieur le président DEHAYE, et monsieur le président BORDAZ, que la société d'encouragement aux métiers d'art s'associe avec l'union centrale des arts décoratifs pour créer certains centres régionaux de documentation sur les métiers d'art. Je ne dis pas partout, mais là où l'activité créatrice est particulièrement intense.

Troisième orientation, c'est la formation. Beaucoup a déjà été réalisé en matière de formation, mais je vous dirai franchement mon opinion, beaucoup reste à faire. Et en posant des questions tout à l'heure aux différents artistes, j'ai bien vu qu'ils avaient un certain mal à trouver auprès d'eux les collaborations nécessaires ou les relais de leur activité pour l'avenir, y compris d'ailleurs dans les manufactures nationales. C'est pourquoi je demanderai aux ministres concernés de faire le nécessaire pour que de nouvelles classes spécialisées sur les métiers d'art rares soient ouvertes dès la prochaine rentrée scolaire, c'est-à-dire la rentrée scolaire de 1981.

- Et la quatrième orientation c'est de demander aux manufactures nationales de réfléchir à la possibilité de créer un certain mécanisme de stockage ou d'approvisionnement pour des matériaux rares nécessaires à la vie des métiers d'art. Car on ne peut pas demander aux artisans eux-mêmes de prévoir

ou d'accumuler certaines matières qui sont des matières précieuses et difficiles à obtenir. On peut imaginer au contraire une sorte de banque de ces matières dont la gestion serait confiée aux institutions nationales

Je voudrais vous dire en conclusion que cette parité ne doit pas être le seul fait de l'Etat. Et que d'ailleurs les personnalités très individualistes que vous êtes n'imaginent pas que c'est un Etat omniprésent et omnipotent qui doit, à lui seul, être le seul interlocuteur des artisans d'art.

- L'oeuvre de reconquête -entreprise au profit des métiers d'art ne sera achevée que lorsque cette parité sera devenue un fait reconnu par l'ensemble de nos concitoyens.

- Et c'est pourquoi je souhaite que cette exposition des "Métiers de l'art" marque une étape importante dans cette prise de conscience. Je souhaite donc que les Français soient nombreux à la visiter. Je le souhaite pour les artisans d'art, je le souhaite aussi pour les Français.

- Pour qu'ils puissent marquer une pause, dans l'agitation quotidienne et en parcourant ces salles comme je l'ai fait moi-même plus longuement qu'il n'était prévu, - et j'avais la chance de pouvoir le faire avec vous -, qu'ils retrouvent les racines les plus authentiques de l'art, de l'invention, de l'imagination de notre pays.

- Pour qu'ils découvrent les qualités de celles et de ceux qui oeuvrent dans la discrétion - et parfois dans l'isolement - mais avec toute leur âme, avec toute leur sensibilité, pour assurer le renom de leur oeuvre.

- Et pour qu'ils reprennent enfin, le goût de s'entourer dans leur vie personnelle, d'oeuvres originales, marquées par la personnalité et la volonté créatrice de leurs auteurs.

- C'est pourquoi je souhaite le plus grand succès à "Métiers de l'Art", je remercie ceux qui l'ont organisé, je félicite les 250 exposants et en même temps derrière eux, la foule, plus lointaine et cependant présente, des 15000 artisans d'art de France.

- Et je remercie celles et ceux qui ainsi font entrer un peu de beauté dans notre vie.